



téléphone : 06 78 46 33 75      mel : solidaires35@free.fr  
C/o Sud Départementaux 35 - Hotel du Département  
avenue de la Préfecture 35000 Rennes

*SNUI  
SPASMET  
Sud Education  
Sud Industrie  
Sud Transport  
Sud Départementaux  
Sud Télécoms*

*Sud Recherche  
Sud Culture  
Sud Étudiant  
Sud Travail  
Sud ANPE  
Sud Santé Sociaux  
Sud Ptt*

Rennes le 16 novembre 2006

Monsieur le Président,

nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur la situation créée par la traduction devant la commission disciplinaire de l'Université que vous Présidez d'un étudiant animateur du mouvement CPE/CNE/LEC, par ailleurs militant d'une des organisations de notre Union syndicale.

Nous ne comprenons pas cette décision qui, après un épisode judiciaire, accrédite l'idée que les étudiants actifs dans le mouvement contre le CPE sont la cible de règlements de compte de la part d'individus qui, au prétexte de légères altercations courantes dans ce type de mouvement, tentent d'instrumentaliser hier la justice, aujourd'hui l'institution universitaire.

Nous avons pourtant remarqué vos prises de position mesurées lors du mouvement du printemps et en particulier votre engagement à ce que les étudiants ne soient pas sujets à des mesures répressives. Les pressions que vous avez pu subir ne suffisent pas à justifier une décision qui cautionne l'attitude revancharde d'une minorité d'enseignants connus pour leur opposition militante au mouvement des étudiants.

L'émotion et la réprobation que suscite la traduction de cet étudiant devant la commission disciplinaire sont partagées par l'intersyndicale de l'Université de Rennes 2.

Le mouvement social, qui s'est mobilisé aux cotés des étudiants au printemps dernier, ne peut, quant à lui, accepter un tel acharnement et est déterminé à ne pas laisser faire.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, de prendre toutes dispositions afin qu'aucune sanction ne soit prononcée contre notre camarade, et sollicitons une audience avant le 28 novembre.

Veillez agréer, Monsieur le Président l'expression de nos salutations.

pour l'union syndicale Solidaires 35,  
le secrétaire

Henri DONNART